

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 12 novembre 2018 à 19 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

**EST ABSENTS :** *Monsieur Steeve Desmarais*

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2018-11-367**

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point Affaires diverses ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 octobre 2018 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Dépôt des états des revenus et des dépenses au 30 septembre 2018 ;

**LÉGISLATION**

---

08. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus ;
09. Avis de motion – Règlement no. 182-2018, modifiant le règlement no. 168-2018 relatif à la rémunération des élus de la Municipalité de Pierreville ;
10. Achat de fleurs – Steeve Desmarais – Autorisation de paiement ;

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

11. Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2017 – Municipalité de Pierreville ;
12. Avis de motion – Règlement no. 177-2018 relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2019 ;
13. Avis de motion – Règlement no. 178-2018 décrétant la tarification des frais administratifs et des services municipaux pour l'année 2019 ;
14. Avis de motion – Règlement 179-2018, déterminant les modalités de publication des avis publics pour la Municipalité de Pierreville ;
15. Avis de motion – Règlement no. 181-2018, modifiant le règlement no. 136-2018, règlement de délégation de pouvoir autoriser certaines dépenses ainsi que le paiement de certaines dépenses ;
16. Présentation du budget 2019 – Date d'une séance extraordinaire ;
17. Budget 2019 – Rémunération du personnel ;
18. Attribution des responsabilités des membres du conseil ;
19. Ventes pour taxes impayées – Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Nicolet-Yamaska ;
20. Ventes pour taxes impayées – Désignation ;
21. Employés municipaux – Soirée de Noël ;
22. Drapeaux de la Municipalité – Autorisation d'achat ;

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

Aucun élément à ce point

## **SÉCURITÉ INCENDIE**

---

23. Régie d'incendie de Pierreville/Saint-François-du-Lac – Approbation du budget 2019 ;

## **SÉCURITÉ CIVILE**

---

24. Glissement de terrain – Cadre pour la prévention de sinistre – Demande de soutien financier – Mandater le service de génie de la MRC de Nicolet-Yamaska ;
25. Service de la Croix rouge – Autorisation de paiement ;

## **VOIRIE MUNICIPALE**

---

26. Tracteur service de la voirie – Ajout d'accessoires ;
27. Réseau d'aqueduc chemin Rouillard – Mandater le service de génie de la MRC Nicolet-Yamaska ;
28. Déneigement des trottoirs – Mandater les employés du service de la voirie ;
29. Déneigement des trottoirs – Location d'un tracteur ;
30. Tonte de gazon – Demande de soumissions par invitation ;

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

---

31. Avis de motion – Règlement no. 180-2018 relatif à la taxation du cours d'eau Victor Jutras ;

## **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

---

32. Office municipal d'habitation de Pierreville – Approbation du budget révisé octobre 2018 ;

## **AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

---

33. Adoption de règlement – Règlement no. 176-2018 relatif au programme d'aide aux industries manufacturières et aux entreprises commerciales de la zone industrielle ;

## **LOISIRS ET CULTURE**

---

34. Patinoires – Publication d'offre d'emploi – Préposé à l'entretien ;
35. Décorations du village – Autorisation d'achat de lumière de Noël ;
36. Camp de jour – Octroi de contrat et autorisation de paiement ;
37. Politique familiale – Mandater un comité responsable ;
38. Carrefour d'action municipale et famille (CAMF) – Ajout d'une représentante ;
39. Gestion des bouées – Rivière Saint-François – Octroi de contrat saison 2019 et 2020 ;
40. Centre communautaire – Rénovation – Ajout à la porte d'entrée ;
41. Centre communautaire – Rénovation – Achat d'un opérateur de porte ;

- 
42. Affaires diverses ;
  43. Documents déposés ;
  44. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
  45. Période de questions ;
  46. Levée de l'assemblée.

## **03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance ordinaire* du 9 octobre 2018, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

**2018-11-368**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire* du 9 octobre 2018 et d'en autoriser la signature.

**04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2018**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire* du 30 octobre 2018, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2018-11-369

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire* du 30 octobre 2018 et d'en autoriser la signature.

**05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 9 novembre 2018 ;

2018-11-370

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2018.

\_\_\_\_\_  
*Isabelle Tougas*  
Secrétaire/commis-comptable

**Déboursés directs**

1	6859	Société historique de Pierreville - Aide financière pour l'achat du hublot du Pierrepont	100,00 \$
2	6860	Champagne Louise - Remboursement au crédit d'un payé en trop	578,16 \$
3	6861	Brunet Carole - Remboursement au crédit pour un payé en trop	166,87 \$
4	6862	Boucher Marc - Remboursement au crédit d'un payé en trop	329,60 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>1 174,63 \$</b>

**Kilométrage, dépenses payées avec salaire**

1		Isabelle Tougas - Déplacements octobre 2018	10,50 \$
2		Manon Ricard - Déplacements rencontre fondatrice de la salle des six	27,00 \$
3		Éric Traversy - Téléphones août 2018	42,05 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>79,55 \$</b>

**Prélèvements automatiques**

1		Bell Canada - Téléphone septembre 2018	1 303,22 \$
2		Hydro-Québec - Électricité août à octobre 2018	4 390,58 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise DAS provinciale octobre 2018	6 526,64 \$
4		MRC Nicolet-Yamaska - Services d'inspection, cours d'eau Victor-Jutras, quote-part génie civil	8 768,03 \$
5		Receveur général du Canada - Remise DAS fédérale octobre 2018	2 643,35 \$
6		RREMQ - Remise régime de retraite octobre 2018	3 317,31 \$
7		Sogetel - Internet octobre 2018	18,34 \$
8		Visa Desjardins - Étui et câble, Icloud, immatriculation GMC, congrès FQM, fleurs, dîner Geneviève Dubois	638,74 \$
9		Sécurité Publique - Services de la sureté du Québec	85 660,00 \$
10		Gestion Écono Plus Inc. - Frais mensuel pour GPS	9,10 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>113 275,31 \$</b>

**Fournisseurs (dépenses 2018)**

- \$

1	6863	Arseneault toitures inc. - Réparation d'u solin de cheminée, renforcer trois plis sur le toit	1 897,09 \$
2	6864	Lyne Boisvert - Déplacements: MRC devis, Drummondville Laferté, Gaston Houle, rang Ste-Anne (3x), RDL	572,00 \$
3		<b>Suite:</b> rang De L'Ile (4x), rencontre DG MRC, rang Du Chenal-Tardif	
4	6865	Buropro - Cartouche d'encre pour la timbreuse, photocopies octobre 2018, agenda 2019, stylos	509,95 \$
5	6866	Éric Descheneaux - Déplacements: Fibre optique MRC, TCR Lac St-Pierre Yamachiche, Lac à l'épaule Visitation	187,00 \$
6		<b>Suite:</b> Reconnaissance des Pompiers St-Grégoire, conférence de presse ImmAction MRC	
7	6867	Dépanneur Pierreville - Essence camions et outils octobre 2018	846,64 \$
8	6868	Essence Ultramar - Diesel tracteur octobre 2018	69,00 \$
9	6869	Emco - Pièces d'aqueduc pour inventaire	913,74 \$
10	6870	Excavation des Iles - Enlèvement des bouées sur la rivière St-François	5 042,80 \$
11	6871	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation septembre octobre 2018	48,00 \$
12	6872	Garage Pierre Dufresne - Ampoule de lumière pour Ford Ranger	10,35 \$
13	6873	Mini-Entrepôts Star - Location d'entrepôt 22 octobre au 22 novembre 2018 pour les cloches	137,97 \$
14	6874	Groupe Environex - Tests d'eaux usées septembre et octobre 2018	311,93 \$
15	6875	Les Entreprises Pierreville ltée.- Service de pelle pour égoût 20, rue Poirier	310,43 \$
16	6876	Les Entreprises Normand Verville enr. - Globes pour gyrophares sur F250	73,35 \$
17	6877	Lettrage Griffon - Lettrage pour camion GMC	534,63 \$
18	6878	Mégaburo - Papier 8.5" x 11"	42,53 \$
19	6879	Patrick Morin - Diverses fournitures de quincaillerie octobre 2018	86,12 \$
20	6880	ADT Canada inc. - Télésurveillance - vol du 05-11-2018 au 04-11-2019	433,09 \$
21	6881	Régie IAEP du Bas Saint-François - Consommation d'eau octobre 2018	14 662,47 \$
22	6882	R.G.M.R. Bas Saint-François - 11/12 versement quote-part 2018	15 653,17 \$
23	6883	Régie d'incendie Pierreville - St-François-Du-Lac - 4e Quote-part, 184 rang Du Chenal-Tardif	29 273,90 \$
24	6884	Transcontinental - Distribution du journal le Pierrepont	69,61 \$
25	6885	Infotech - 50% papeteries pour taxation 2019	999,71 \$
26	6886	Avizo - Étalonnage du débitmètre aux étangs	1 752,80 \$
27	6887	Enviro 5 inc. - Service de vaccum sur notre réseau au 200 rang Du Chenal-Tardif	625,18 \$
28	6888	Marquage traçage Québec - Lignes de stationnement, handicapé, piétons, hachurés, non stationnement	3 633,45 \$
29	6889	Les Consultants SM inc. - Réhabilitation du rang Sainte-Anne - Segment 11-12-13	23 023,18 \$
30	6890	JeffDEE.tv - Disque dur pour conférences du conseil	80,00 \$
31	6891	Pro Couvreur inc. - Réfection de la toiture des étangs	1 753,37 \$
<b>Sous-total des factures à payer</b>			<b>103 553,46 \$</b>

<b>Total des factures du mois</b>	<b>218 082,95 \$</b>
-----------------------------------	----------------------

**06. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions débute à 19 h 35 et se termine à 19 h 49.

**07. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2018**

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 septembre 2018 de la Municipalité de Pierreville.

## LÉGISLATION

---

### **08. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS**

Conformément aux dispositions de l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (E-2.2), chacun des membres présents dépose séance tenante leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

### **09. AVIS DE MOTION – Règlement no. 182-2018, modifiant le règlement no. 168-2018 relatif à la rémunération des élus de la Municipalité de Pierreville**

**2018-11-371**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le conseiller *Michel Bélisle* qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption de *Règlement no.182-2018, modifiant le règlement no. 168-2018 relatif à la rémunération des élus de la Municipalité de Pierreville*

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27-1)*, une copie du projet de règlement en titre est déposée et jointe en annexe au présent avis.

### **10. ACHAT DE FLEURS – Steeve Desmarais – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT QUE les élus ont acheté des fleurs au conseiller Steeve Desmarais, absent pour cause de maladie ;

**2018-11-372**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*

Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 55 \$ (taxes en sus) pour l'achat de fleurs pour le conseiller Steeve Desmarais ;

QUE ce prix inclut le transport.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Réceptions – Élus » 02 110 00 493*

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

---

### **11. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2017 – Municipalité de Pierreville**

La secrétaire d'assemblée, madame Lyne Boisvert, procède au dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2017.

### **12. AVIS DE MOTION – Règlement no. 177-2018 relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2019**

**2018-11-373**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud* qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption de *Règlement no.177-2018 relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2019*.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27-1)*, une copie du projet de règlement en titre est déposée et jointe en annexe au présent avis.

**13. AVIS DE MOTION – Règlement no. 178-2018 décrétant la tarification des frais administratifs et des services municipaux pour l'année 2019**

**2018-11-374**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la conseillère *Ginette Nadeau* qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption de *Règlement no.178-2018 décrétant la tarification des frais administratifs et des services municipaux pour l'année 2019*.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27-1)*, une copie du projet de règlement en titre est déposée et jointe en annexe au présent avis.

**14. AVIS DE MOTION – Règlement no. 179-2018, déterminant les modalités de publication des avis publics pour la Municipalité de Pierreville**

**2018-11-375**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la conseillère *Nathalie Traversy* qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption de *Règlement no.179-2018, déterminant les modalités de publication des avis publics pour la Municipalité de Pierreville*.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27-1)*, une copie du projet de règlement en titre est déposée et jointe en annexe au présent avis.

**15. AVIS DE MOTION – Règlement no. 181-2018, modifiant le règlement no. 136-2015, règlement de délégation de pouvoir autoriser certaines dépenses ainsi que le paiement de certaines dépenses**

**2018-11-376**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le conseiller *Jimmy Descôteaux* qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption de *Règlement no.181-2018 modifiant le règlement no. 136-2015, règlement de délégation de pouvoir autoriser certaines dépenses ainsi que le paiement de certaines dépenses*.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27-1)*, une copie du projet de règlement en titre est déposée et jointe en annexe au présent avis.

**16. PRÉSENTATION DU BUDGET 2019 – Date d'une séance extraordinaire**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de fixer une date pour la présentation du budget 2019 de la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 955.1 du *Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27-1)*, le budget de la Municipalité doit être présenté au plus tard le 31 décembre 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-11-377**

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le budget de l'année 2019 de la Municipalité de Pierreville soit déposé lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 20 décembre 2018 à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville de Pierreville au 26, rue Ally.

## 17. BUDGET 2019 – Rémunération des employés

CONSIDÉRANT QUE le salaire des employés de la Municipalité doit être représentatif du coût de la vie ;

2018-11-378 EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'offrir aux employés municipaux les augmentations de salaire suivantes :

*Madame Chantal Bellamy, responsable de la bibliothèque, recevra une augmentation de l'ordre de 15,9 % ;*

*Monsieur Sylvain Bardier, inspecteur municipal, recevra une augmentation de l'ordre de 12,75 % ;*

*Madame Manon Ricard, adjointe aux communications, recevra une augmentation de l'ordre de 9,6 %.*

*Les autres postes, soit la directrice générale, la commis-comptable, les employés de voirie saisonniers, l'adjointe à la bibliothèque ainsi que le concierge, recevront une augmentation de salaire de l'ordre de 8,6 %*

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Salaire - Administration » 02 130 00 141 – « Salaire concierge H V » 02 190 00 143 – « Salaire inspecteur voirie » 02 320 00 141 – « Salaire adjoint voirie » 02 320 00 142 – « Salaire bibliothèque Pville » 02 702 30 141*

## 18. ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE chaque année, il y a lieu de réviser la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux et de procéder aux modifications qui s'imposent à la suite de cette révision ;

2018-11-379 EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que s'établisse dorénavant comme suit la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux, le tout en remplacement de toutes autres nominations antérieures, à savoir ;

- |     |  |   |   |
|-----|--|---|---|
| 1.  | <b>Voirie et travaux publics</b>       | : | L'ensemble du conseil   |
| 2.  | <b>Assainissement des eaux</b>         | : | L'ensemble du conseil   |
| 3.  | <b>Police</b>                          | : | L'ensemble du conseil   |
| 4.  | <b>Loisirs</b>                         | : | Marie-Pier Guévin-Michaud<br>Jimmy Descôteaux<br>Nathalie Traversy          |
| 5.  | <b>Jeux d'eau et skate parc</b>        | : | L'ensemble du conseil   |
| 6.  | <b>Bibliothèques</b>                   | : | L'ensemble du conseil   |
| 7.  | <b>Aménagement et urbanisme</b>        | : | L'ensemble du conseil   |
| 8.  | <b>Finances</b>                        | : | L'ensemble du conseil   |
| 9.  | <b>Protection civile et assistance</b> | : | Éric Descheneaux, Maire<br>Steeve Desmarais<br>Jimmy Descôteaux (Substitut) |
| 10. | <b>Centre communautaire</b>            | : | L'ensemble du conseil   |

- 11. **Le personnel** : L'ensemble du conseil
- 12. **Politique familiale** : Marie-Pier Guévin-Michaud  
Nathalie Traversy  
Ginette Nadeau
- 13. **Comité des ressources humaines** : Ginette Nadeau  
Michel Bélisle  
Steeve Desmarais

Chacun des membres du conseil acceptant leurs nominations respectives séance tenante, entendu que monsieur le maire est toujours d'office membre de chacun des comités.

De plus, toujours sous la même proposition, il est unanimement résolu par le conseil de nommer comme délégué au sein des organismes auxquels la municipalité adhère les personnes suivantes, le tout en remplacement de toutes nominations antérieures ;

- 14. **O.M.H.P.** : Nathalie Traversy  
Ginette Nadeau  
Michel Bélisle
- 15. **C.R.S.B.P.** : Nathalie Traversy (Répondant)  
Chantal Bellamy  
(Coordonnatrice Pierreville)  
Ginette Nadeau
- 16. **Bougie bus** : Marie-Pier Guévin-Michaud
- 17. **Régie I.A.E.P. du Bas-St-François** : Steeve Desmarais  
Jimmy Descôteaux  
Michel Bélisle (Substitut)
- 18. **Régie I.G.D. du Bas-St-François** : Michel Bélisle  
Jimmy Descôteaux (Substitut)
- 19. **Régie d'incendie Pierreville  
St-François-du-Lac** : Éric Descheneaux, Maire  
Jimmy Descôteaux
- 20. **Bouées** : L'ensemble du conseil
- 21. **Vélo sur la rivière** : Steeve Desmarais  
Marie-Pier Guévin-Michaud
- 22. **Comité consultatif d'urbanisme (CCU) :**  
*Membres d'office*  
Éric Descheneaux, Maire  
Steeve Desmarais  
Nathalie Traversy  
Lyne Boisvert, directrice générale, CPA — CGA  
  
*Citoyens (nes) de la municipalité*  
Nicole Beaulac  
Serge Gauthier  
Maurice Vidal

Chacun des membres du conseil accepte leurs délégations respectives séance tenante.

### **19. VENTES POUR TAXES IMPAYÉES – Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Nicolet-Yamaska**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de transmettre à la MRC de Nicolet-Yamaska tous les dossiers des propriétés montrant un solde à payer à notre Municipalité et/ou à la Commission scolaire La Riveraine pour l'année 2017 ;

CONSIDÉRANT QU'un état de compte a été transmis à chacun des propriétaires concernés ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste établie par la commis-comptable de la Municipalité ;

**2018-11-380**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, madame Lyne Boisvert, à procéder à l'envoi à la MRC de Nicolet-Yamaska, des dossiers montrant un solde à payer à notre Municipalité pour l'année 2017 en date du 31 décembre 2018.

## **20. VENTES POUR TAXES IMPAYÉES – Désignation**

CONSIDÉRANT QUE lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente par défaut de paiement de taxes municipales ou scolaires, la Municipalité peut renchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication, sur l'autorisation seulement du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE l'enchère de la Municipalité ne doit pas dépasser le montant des taxes, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales ;

**2018-11-381**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de désigner le maire, monsieur Éric Descheneaux, ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale, madame Lyne Boisvert, à agir pour et au nom de la Municipalité de Pierreville, au moment de la vente pour non-paiement de taxes à la MRC de Nicolet-Yamaska, qui aura lieu le 10 avril 2019 à la salle du conseil des maires de la MRC Nicolet-Yamaska, situé au 257-1, rue Mgr Courchesne à Nicolet.

## **21. EMPLOYÉS ET ÉLUS MUNICIPAUX – Soirée de Noël**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire remercier le bon travail de ses employés pour l'année 2018 en leur offrant une soirée de festivités dans le cadre de la fête de Noël ;

CONSIDÉRANT QUE cette soirée aura lieu au restaurant L'Amuse-Gueule Festins et Festivités ;

**2018-11-382**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guevin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une dépense de ± 1 000 \$ pour une soirée de Noël pour les employés et les élus municipaux le 14 décembre prochain au restaurant L'Amuse-Gueule Festins et Festivités ;

QUE cette dépense payera le repas, ainsi qu'une boisson alcoolisée par personne pour les employés et les élus de la Municipalité.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Réceptions - Élus » 02 110 00 493*

## **22. DRAPEAUX DE LA MUNICIPALITÉ – Autorisation d’achat**

CONSIDÉRANT QUE les drapeaux à l’effigie de la Municipalité de Pierreville sont abîmés et que nous devons les changer ;

2018-11-383

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser l’achat de six (6) drapeaux à l’entreprise LETTRAGE GRIFFON de Nicolet pour la somme de ± 852 \$ (taxes en sus), soit 142 \$ par drapeau.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Boutons – armoiries – carte d’affaires » 02 190 00 672*

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

Aucun élément à ce point

### **SÉCURITÉ INCENDIE**

---

## **23. RÉGIE D’INCENDIE DE PIERREVILLE/SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC – Approbation du budget 2019**

CONSIDÉRANT QUE la Régie d’incendie de Pierreville/Saint-François-du-Lac a déposé, le 21 septembre 2018, ses prévisions budgétaires pour l’année 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance du document déposé ;

2018-11-384

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’approuver les prévisions budgétaires 2019 de la Régie d’incendie de Pierreville/Saint-François-du-Lac de 459 000 \$, représentant une quote-part pour notre Municipalité de 101 913 \$ répartie en quatre versements de 25 478 \$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Quote-part – Régie incendie » 02 220 03 951*

### **SÉCURITÉ CIVILE**

---

## **24. GLISSEMENT DE TERRAIN – Cadre pour la prévention de sinistre – Demande de soutien financier – Mandater le service de génie de la MRC Nicolet-Yamaska**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réparation du talus situé sur le rang de l’Île sont en cours ;

CONSIDÉRANT les problématiques vécues lors des travaux de réparation du talus ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a appris l’existence d’un programme offrant une aide financière en cas de sinistre ;

2018-11-385

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de mandater le service de génie de la MRC Nicolet-Yamaska, Monsieur Marc-André

Harnois, afin de présenter une demande de soutien financier et technique pour la réalisation de travaux de prévention et/ou d'atténuation des risques au ministère de la Sécurité publique.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Honoraire professionnels (Ing) » 03 310 00 004*

**25. SERVICE DE LA CROIX ROUGE – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT QUE la *Résolution no. 2017-12-261* renouvelait l'entente de service de la Croix rouge pour trois (3) ans ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder au paiement des services de la Croix rouge pour l'année 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-11-386**

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*

Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de ± 339,68 \$ pour l'année 2019, représentant 0,16 \$ per capita pour la contribution de la Municipalité à la Croix rouge ;

QUE cette somme sera payée durant l'année 2019 afin d'éviter la comptabilisation de frais d'avance au 31 décembre 2018.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « B.N.D. Sécurité civile » 02 230 00 690*

**VOIRIE MUNICIPALE**

---

**26. TRACTEUR SERVICE DE LA VOIRIE – Ajout d'accessoires**

CONSIDÉRANT QUE la *Résolution no. 2018-10-344* autorise l'achat d'un nouveau tracteur de marque John Deere pour le service de la voirie de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la fourche à palette et le bucket grand volume de l'ancien tracteur du service de la voirie ne sont pas compatibles avec le nouveau tracteur, la Municipalité doit procéder à l'achat d'accessoires compatibles ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Agritex Yamaska reprend les accessoires non compatibles sur le nouveau tracteur ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-11-387**

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une fourche à palette d'une capacité de 5 500 lbs et d'un bucket grand volume de 72 po de marque John Deere, compatible avec le nouveau tracteur du service de la voirie pour une somme de ± 2 000 \$ (taxes en sus) chez AGRITEX YAMASKA.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Tracteur avec chargeuse » 03 310 00 023*

**27. RÉSEAU D'AQUEDUC CHEMIN ROUILLARD – Mandater le service de génie de la MRC Nicolet-Yamaska**

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 3, chemin Rouillard ont fait une demande à la Municipalité de Pierreville le 5 octobre 2018 concernant le désir de raccorder leur résidence au réseau d'aqueduc de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs ont obtenu l'autorisation de Monsieur Roger Letendre afin que le tuyau d'aqueduc traverse sa propriété près de la rue Ducharme ;

CONSIDÉRANT QUE les frais engendrés par ces travaux seront entièrement payés par les demandeurs ;

CONSIDÉRANT QUE les lots visés par les travaux se situent dans une zone à haut risque de glissement de terrain, il faut l'expertise d'un ingénieur ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-11-388

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*

Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater le service de génie de la MRC Nicolet-Yamaska, Monsieur Marc-André Harnois afin d'obtenir ses recommandations pour le projet en titre.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Honoraire professionnels (Ing) » 02 413 00 411*

## **28. DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS – Mandater les employés du service de la voirie**

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens du secteur de Pierreville demandent à la Municipalité que les trottoirs soient déneigés afin de faciliter leurs déplacements ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'achat d'un nouveau tracteur et d'accessoires adéquats pour le déneigement ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire que la Municipalité soit elle-même responsable du déneigement des trottoirs par le biais de son service de la voirie ;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense sera défrayée par l'ensemble des trois secteurs de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les trottoirs suivants seront à déneiger :

*La rue Maurault du côté Sud jusqu'au 108, rue Maurault  
La rue Georges des deux côtés, de la rue Maurault à la rue Gill*

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à garder les trottoirs sécuritaires en y déposant régulièrement de l'abrasif afin de contrôler les risques de chute due à la glace ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-11-389

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*

Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater les employés du service de la voirie de la Municipalité de Pierreville afin de procéder au déneigement des trottoirs précédemment mentionnés pour la saison hivernale 2018-2019 ;

QUE le déneigement sera sous la responsabilité de l'inspecteur municipal, monsieur Sylvain Bardier.

**29. DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS – Location d'un tracteur**

CONSIDÉRANT QUE la *Résolution no. 2018-11-389* mandate le service de la voirie de la Municipalité de Pierreville afin de procéder au déneigement des trottoirs dans le centre du village dans le secteur de Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE les employés doivent avoir le matériel adéquat afin de faciliter leur travail ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce projet, il s'agit d'une année de test ;

**2018-11-390**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la location d'un tracteur de marque Mahindra, avec des pneus agricole, au CENTRE AGRICOLE NICOLET-YAMASKA pour un montant de 7 000 \$, soit 35 \$/heures pour 200 heures minimum, taxes en sus, ainsi qu'une saleuse de 500 L en PVC au montant de 680 \$ (taxes en sus)

**30. TONTE DE GAZON – Demande de soumissions par invitation**

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des gazons des terrains appartenant à la Municipalité a pris fin en octobre 2018, la Municipalité doit retourner en appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires auront jusqu'au 10 décembre 2018 à 11 h pour déposer leurs soumissions scellées portant la mention « *Tonte de pelouse 2019* », au bureau municipal situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

**2018-11-391**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater madame Lyne Boisvert, directrice générale, afin qu'elle prépare le devis d'appel d'offres pour l'entretien des gazons des terrains appartenant à la Municipalité de Pierreville ;

QUE les documents d'appel d'offres devront être transmis à un minimum de deux (2) entrepreneurs pour une entente d'un ou de trois (3) ans.

QUE la prise en considération des soumissions reçues aura lieu lors de la séance ordinaire du 10 décembre 2018 à 19 h 30 ;

QUE la Municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

---

**31. AVIS DE MOTION – Règlement no. 180-2018 relatif à la taxation du cours d'eau Victor Jutras**

**2018-11-392**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la conseillère *Ginette Nadeau* qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption de *Règlement no.180-2018 relatif à la taxation du cours d'eau Victor Jutras*

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27-1)*, une copie du projet de règlement en titre est déposée et jointe en annexe au présent avis.

## **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

---

### **32. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE – Approbation du budget révisé octobre 2018**

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation de Pierreville a déposé, en date du 24 octobre 2018, une révision budgétaire de l'organisme ;

CONSIDÉRANT QUE cette révision présente une hausse de 83 \$ au montant offert par la Municipalité à l'organisme ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-11-393**

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la révision budgétaire 2018 de l'Office municipal d'habitation de Pierreville tel que proposée et d'ajouter une somme de 83 \$ afin de payer les modifications apportées au budget.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Participation O.M.H.P. » 02 520 00 970*

## **AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

---

### **33. ADOPTION DE RÈGLEMENT – Règlement no. 176-2018 relatif au programme d'aide aux industries manufacturières et aux entreprises commerciales de la zone industrielle**

CONSIDÉRANT le pouvoir prévu aux articles 92.1 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1)* d'accorder une aide sous forme de crédit de taxes afin de favoriser l'implantation ou l'agrandissement de bâtiments industriels et commerciaux sur le territoire de la Municipalité de la zone industrielle;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance extraordinaire du 30 octobre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été présenté aux élus et à la population lors de la séance extraordinaire du 30 octobre 2018 et que le dépôt du projet de règlement a également été effectué à cette date ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-11-394**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le Règlement no. 176-2018 relatif au programme d'aide aux industries manufacturières et aux entreprises commerciales de la zone industrielle. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

## LOISIRS ET CULTURE

---

### **34. PATINOIRES – Publication d’offre d’emploi – Préposé à l’entretien**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville désire embaucher des personnes pour l’entretien des deux patinoires au service de la population dans les secteurs Notre-Dame et Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE pour se faire, la Municipalité doit afficher les postes disponibles du 19 novembre au 7 décembre 2018 afin de procéder à des entrevues d’embauches les 11 et 12 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les personnes embauchées débiteront lorsque les conditions météorologiques seront favorables à la création des patinoires ;

CONSIDÉRANT QU’au minimum une personne par patinoire sera embauchée, soit deux personnes ;

CONSIDÉRANT QUE ce poste s’adresse à toutes les catégories d’âges dans la population ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-11-395**

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*  
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de procéder à la publication de l’offre d’emploi de préposé à l’entretien des patinoires pour les secteurs de Pierreville et de Notre-Dame dans la prochaine parution du journal Le Pierrepont, soit le 20 novembre 2018, sur le site Internet, ainsi que la page Facebook de la Municipalité.

DE mandater madame Lyne Boisvert, directrice générale, afin de procéder à l’embauche des candidats retenus par le comité de sélection.

### **35. DÉCORATIONS DU VILLAGE – Achat de lumières de Noël**

CONSIDÉRANT QUE le temps des fêtes approche à grands pas, il faut maintenant penser à décorer la Municipalité pour l’occasion ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-11-396**

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’accepter l’achat de lumières de Noël, par le biais d’Internet, pour décorer les arbres sur le territoire de la Municipalité pour une somme de ± 313 \$ (taxes en sus)

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Autres divers Parc » 02 701 50 690*

### **36. CAMP DE JOUR – Octroi de contrat et autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs de Saint-François-du-Lac a déposé une offre pour planifier, organiser et coordonner un camp de jour pour l’été 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville trouve important d’offrir un camp de jour abordable afin de combler les besoins et les attentes des familles de notre territoire ;

2018-11-397

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*  
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat du camp de jour 2019 au comité des loisirs de Saint-François-du-Lac afin que ces organisateurs planifient, organisent et coordonnent les activités du camp de jour, le tout en conformité au montant de 9 000 \$ ;

QUE le comité aura la responsabilité du recrutement des animateurs, de la formation de ces derniers, du suivi des activités et de la gérance des inscriptions ;

QUE le comité aura la responsabilité de fournir à la Municipalité de Pierreville la liste des enfants inscrits, un compte-rendu du nombre d'enfants participants ainsi qu'une grille d'évaluation du camp de jour 2019.

QUE la Municipalité procèdera au paiement en un seul versement dû le 15 juin 2019.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Camp de jour – Dépense » 02 701 53 690*

**37. POLITIQUE FAMILIALE – Mandater un comité responsable**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire mettre sur pied une politique familiale et que pour se faire, elle doit mandater un comité en charge de ce dossier ;

2018-11-398

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater les conseillères mesdames Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud afin de procéder à l'élaboration de la politique familiale de la Municipalité.

**38. CARREFOUR D'ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (CAMF) – Ajout d'une représentante**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre du Carrefour d'action municipal et famille (CAMF) ;

CONSIDÉRANT QU'il faut nommer des représentants ;

CONSIDÉRANT QUE les conseillères mesdames Ginette Nadeau et Nathalie Traversy sont déjà inscrites comme représentantes ;

2018-11-399

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'ajouter la conseillère madame Marie-Pier Guévin-Michaud en tant que représentante de la Municipalité pour le Carrefour d'action municipale et famille (CAMF).

**39. GESTION DES BOUÉES – Rivière Saint-François – Octroi de contrat saison 2019 et 2020**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de la gestion des bouées sur la rivière Saint-François prenait fin cette année, il est de mise de renouveler ledit contrat ;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat est d'une valeur de moins de 25 000 \$, la Municipalité n'est pas tenue de procéder à un processus d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QU'une entente a été faite avec l'entreprise Excavation des îles Inc. afin de nous offrir leur service au même tarif que l'année 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'il faut obtenir les résolutions de la Municipalité de Saint-François-du-Lac et de la Communauté d'Odanak, puis que les deux entités sont partie intégrante de cette entente ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-11-400**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de la gestion des bouées pour la rivière Saint-François à l'entreprise EXCAVATION DES ÎLES INC. au coût de ± 9 649 \$ (taxes en sus) pour chacun des saisons 2019 et 2020.

QUE la répartition des coûts sera effectuée selon un calcul basé au prorata de la population des trois entités faisant partie de l'entente, soit les Municipalités de Pierreville et de Saint-François-du-Lac, ainsi que la Communauté d'Odanak.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Bouée » 02 701 41 990*

**40. CENTRE COMMUNAUTAIRE – Rénovation – Ajout à la porte d'entrée**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de réaménagement du centre communautaire de Pierreville au 44, rue Maurault, de nouvelles portes ont été achetées, selon la *Résolution no.2018-08-268* ;

CONSIDÉRANT QU'afin de mettre aux normes le bâtiment du centre communautaire, il faut installer un bouton opérateur afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées ;

CONSIDÉRANT QUE pour installer ce type de bouton, la porte doit être munie d'une quincaillerie spéciale ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-11-401**

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'ajout de la quincaillerie adéquat sur la porte d'entrée du centre communautaire afin de permettre l'installation d'un bouton opérateur au coût de ± 635 \$ (taxes en sus) en plus du coût de la porte achetée à la quincaillerie QUINTECH ;

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Centre communautaire » 03 310 00 014*

**41. CENTRE COMMUNAUTAIRE – Rénovation – Achat d’un opérateur de porte**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de réaménagement du centre communautaire de Pierreville au 44, rue Maurault, un nouveau système de contrôle d’accès sera installé, selon la *Résolution no. 2018-06-166* ;

CONSIDÉRANT QU’afin de mettre aux normes le bâtiment du centre communautaire, il faut installer un bouton opérateur afin de faciliter l’accès aux personnes handicapées ;

2018-11-402

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser l’achat d’un bouton opérateur de porte afin de faciliter l’accès au centre communautaire pour les personnes handicapées au coût de ± 2 964,21 \$ (taxes en sus) à l’entreprise CÔTÉ FLEURY.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Centre communautaire » 03 310 00 014*

**42. AFFAIRES DIVERSES**

.....  
.....  
.....  
.....

**43. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

1. **DÉPUTÉ DONALD MARTEL** – Lettre, suivi pour la voie d’accès pour VHR dans le secteur Notre-Dame ;
2. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-SAINT-FRANÇOIS** – Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2018 – Rapport de gestion des matières recyclables de septembre et d’octobre – Rapport de gestion des matières résiduelles de septembre et d’octobre – Rapport de gestion du compost de juillet ;
3. **ULTRAC** – Lettre de remerciement.

**44. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, Éric Descheneaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

**45. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La seconde période de questions débute à 20 h 41 et se termine à 21 h 05.

Ces différents sujets ont été abordés lors de la période de questions :

*Bourse du maire  
Glissière de sécurité rang Sainte-Anne – Gervais Turcotte  
Affichage électronique – rue Georges  
Trépied des cloches  
Rond de glace à Pierreville  
Centre communautaire – Moisissures  
Diffusion des conseils*

*Déneigement privé*  
*Glissement de terrain*  
*Achat et location de tracteur*  
*Augmentation faramineux des salaires – Sylvie Shooner*  
*Baisse de taxes ??*  
*Total des coûts pour le centre communautaire*  
*Limite de vitesse dans le Chenal Tardif*  
*Accotements Chenal Tardif*  
*Déneigement des trottoirs*  
*Bilan soccer et Volleyball*

**46. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2018-11-403**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit  
levée à 21 h 05.

---

**Éric Descheneaux**  
*Maire*

---

**Lyne Boisvert, CPA, CGA**  
*Directrice générale/Secrétaire-trésorière*